

Bordeaux, le 06 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sophie Girard : nouvelle directrice de la Délégation Départementale ARS de la Haute-Vienne



Sophie Girard a pris ses fonctions de **directrice de la Délégation Départementale de la Haute-Vienne** le 1er septembre 2021.

Elle occupait depuis septembre 2018 le poste de **Directrice de la Délégation Départementale de la Corrèze** pour l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine (ARS NA).

Elle a notamment, sur cette période, participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique régionale de santé en pilotant le **Plan Territorial de Santé de la Corrèze** adopté en 2019. Mais, à l'instar de tous les directeurs de DD, elle a surtout été pleinement mobilisée sur la gestion de la crise sanitaire du COVID depuis janvier 2020, en liens étroits avec l'ensemble des partenaires locaux.

Inspectrice de Classe Exceptionnelle de l'Action Sanitaire et Sociale, diplômée de l'**EHESP de Rennes**, Sophie Girard est également titulaire d'un **DEA de Droit Public** obtenu à l'Université de Limoges et d'un **DESS de Droit Médical** des Universités de Poitiers et de Tours.

Durant sa carrière, commencée à la DDASS du Val de Marne en 2002, elle a notamment assuré les fonctions :

- de **Directrice Adjointe de la Délégation Haute-Vienne** à l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine (2016-2018),
- de **Responsable du Pôle régional Organisation de l'Offre de Santé** à l'Agence Régionale de Santé du Limousin (2014-2015),
- de **Responsable du Service Politiques de Santé de Territoire** à la Délégation Territoriale de la Haute-Vienne de l'Agence Régionale de Santé du Limousin (2010-2014),
- de **Responsable du Service Politiques Sociales** à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Haute-Vienne (2008-2009) puis du **Service Insertion et Accès au Logement** au sein de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Haute-Vienne (2010).

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine
N° presse : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr